

JANVIER 2016

REGARD SUR Saillagouse

Mairie : Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE - Tél. 04 68 04 72 89 - Fax 04 68 04 05 57
Mail : mairie-saillagouse@wanadoo.fr - Site : www.saillagouse.fr

Édito

L'année 2015 qui s'achève a été marquée pour notre pays par les tragiques et innombrables événements du 9 janvier et plus récemment du 13 novembre. Ces attentats perpétrés par des fanatiques dénués de toute humanité, nous ont profondément atteints tous, car c'est bien la France, et surtout sa jeunesse qui a été visée, attaquée, touchée dans ses différences et sa diversité.

Mes pensées vont d'abord bien sûr aux femmes et hommes qui ont perdu leur vie, aux très nombreux blessés, aux familles de ces attentats odieux.

Aussi, toutes les autres tracasseries, comme la baisse des dotations de l'État, les contraintes budgétaires dues à la réforme des rythmes scolaires (TAPS), la participation de notre commune aux dettes du Puigmal, Promobuilding... même si elles nous ont imposé de modifier notre feuille de route, apparaissent comme futiles au regard de la perte de la vie de nos concitoyens.

2015 aura permis la réalisation de la médiathèque Jordi Pere Cerdà, travaux d'amélioration (parking...) mais a été propice à la préparation de nombreux dossiers, auxquels l'équipe municipale et les services se sont particulièrement impliqués. Certains ne sont pas complètement aboutis. Les dossiers de subvention ont été élaborés et certaines subventions obtenues en particulier du Conseil Départemental et de la Préfecture (subvention assainissement et eau pour la rue du Torrent par le SIVOM, entrée du village, aménagement place à côté de la Mairie...)

À côté de ces dossiers, l'activité quotidienne de la commune a également été présente sur ces 365 jours et je tiens à remercier l'ensemble de nos collaborateurs, les élus, les bénévoles, pour leur implication dans les activités ou leurs missions.

2016, doit permettre à notre commune de continuer ou redémarrer certains projets : travaux voirie, cimetière, parking, réorganisation de la poste... autant de projets porteurs pour que Saillagouse puisse garder son identité, dans les mouvances territoriales à venir.

Faire le bilan, c'est aussi faire une pause pour soutenir les personnes affectées par la maladie ou le deuil ou bien unir nos pensées en recueillement aux atrocités des 9 janvier 2015 et du 13 novembre dernier ;

Se projeter sur l'avenir, c'est aussi poser un sourire sur les nouveaux nés de l'an 2015 à qui je souhaite plein de bonheur et j'adresse toutes mes félicitations aux parents et grands-parents.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi notre commune pour y séjourner.

Pour conclure, c'est avec les meilleurs souhaits pour une belle année 2016 que le Conseil Municipal et ses collaborateurs se joignent à moi pour vous inviter à venir partager un moment de convivialité autour du traditionnel rendez-vous qu'est devenu le jour des vœux de la municipalité le dimanche 31 janvier à 18 heures à la médiathèque Jordi Pere Cerdà (ancien cinéma).

**Bonne et heureuse année 2016 à tous
Bon any nou a tots**

NOS PEINES ET NOS JOIES

Bienvenue à tous nos petits bambins :

Molly RANNOU
Arthur RANNOU
Naël ARMENGOL CRISTOFEUL
Silex LE SAINT
Lisa ANDRE GALINDOU
Elise BEGNY QUEZIN
Milo PROUST GRIFFIT
Nathan VIDES-NOVOA
Aina PEREZ IBANEZ
Laëtitia ISAIA PARENT
Emilie COTTE
Baptiste DEANA ARGELES
Emma SURROQUE - CABALLERO
Tilio COLL RICARDO

Encore toutes nos condoléances aux familles des disparus :

Louis BANET
Alexandre BRAGULAT
Suzanne BETEILLE
Jean OLIVE
Robert GARRIGUE
Joséphine TUSET
Marie DUC née GIRALT
Inès DEL CASTILLO RUIZ
(maman d'Isabelle TRIBERT)
Laurent BARCELO
Jean Sébastien ALEIX
Denis DEBATENE
Jonathan LABATUT-TRIBERT

Et beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés :

Michel MAURETTE
et Monique BILALTE
Sébastien COTTE
et Jennifer RENAULT
Jean PUIG et Aude MARIE que nous remercions pour le don remis à cette occasion
Benoît BLANC et Coralie GAVAGNACH. Tous nos remerciements également pour le don remis Frédéric CRAPS et Sylvie COSTA
Hubert SIRE DE VILAR et Antonia RODRIGUEZ LEDO



Cérémonie du 8 mai 2015

Cette année 2015, la cérémonie du 8 mai avait une saveur toute particulière car, au-delà d'honorer nos morts et nos combattants de la Seconde Guerre Mondiale et de fêter la fin du conflit, cette journée a aussi été l'occasion de décorer Mrs François Mir et José Hernandez de la médaille commémorative avec agrafe AFN. Deux cadets des sapeurs pompiers étaient également à l'honneur : Flavie Scipion qui a reçu le galon de 2^e année ainsi que le diplôme de secourisme PSC1 et Thomas Santellani recevant ce même diplôme. Exceptionnellement, le vin d'honneur de ce 8 mai s'est déroulé au Centre de Secours de Saillagouse, afin d'honorer M. Jeannot Llense dont la vie a été un engagement sans faille au service de tous et à l'origine de la création de la caserne. M. Llense a souhaité remettre ses archives personnelles, relatives à la vie de la caserne, médailles, trophées, lettres... à la commune de Saillagouse. Quel meilleur écrin que le Centre de Secours pour accueillir les souvenirs d'une vie d'engagement et de dévouement !

M. Llense est rentré au Corps des Sapeurs Pompiers en 1951, pour arrêter sa « carrière en 1992 ». Il sollicite M. François Ester, ancien maire de Saillagouse, pour qu'une caserne soit créée. Le Conseil Municipal décide de la construction au lieu-dit « les acacias » en 1970 ; elle sera opérationnelle en 1975. Au fil des années, M. Llense réussit à obtenir des véhicules, du matériel, des vêtements pour organiser correctement le centre de secours.

Ses qualités humaines, sa persévérance, son énergie, sa volonté, son sens de l'organisation sont unanimement reconnus : il est nommé Capitaine en 1985, cité Officier du Mérite Fédéral, directeur des opérations lors des inondations en Andorre en 1982 et de nombreuses distinctions suivent jusqu'à la médaille d'or pour ses 30 ans au service des autres.

Il termine ce parcours exemplaire en devenant Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, mandat qu'il honorera durant 5 ans.

Merci Jeannot pour ton dévouement et ton investissement d'une vie.



Cérémonie du 11 novembre 2015 et formation 1^{er} secours

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, Monsieur le Maire a tenu à féliciter une partie des agents communaux qui ont obtenu le diplôme de formation aux 1^{ers} secours.

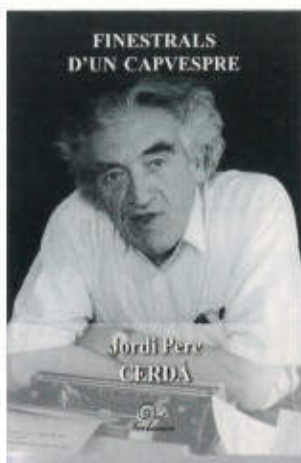
Durant toute une semaine, après leur journée de travail, ils ont suivi les cours organisés par Georges Gauby, dans le cadre de la Croix Blanche, à la salle polyvalente de Saillagouse.

Cette formation est ouverte à tous, ces gestes peuvent sauver des vies et nous rassurer aussi. Merci donc à Georges pour cette action au service des autres et félicitations à Patricia Palau, Chantal Tessonnaud, Francine Bœuf, Nicole Comes et Dimitri Bœuf.

M. GAUBY se tient à votre disposition pour toute information ou l'organisation de formations : 06.71.65.21.40.



Diada de Cerdanya



Les communes de Cerdagne, de chaque côté de la frontière, célèbrent chaque année la Diada de Cerdanya. Pour l'édition 2015, Saillagouse accueillait donc les 12 et 13 septembre, toutes les communes en proposant des conférences sur les programmes transfrontaliers et le projet d'une Cerdagne sans frontière. Le samedi soir, la compagnie du Sarment présentait la pièce de théâtre « Prisonnière-s », en s'appuyant sur une pièce de Jordi Pere Cerdà de 1952 « Angeleta ».

Le dimanche, l'Assemblée Générale des Maires de Cerdagne s'est déroulée à la médiathèque. Ce fut ensuite la messe à l'église Sainte Eugénie, puis la pose d'une plaque en hommage à notre poète cerdan Jordi Pere Cerdà avec la lecture du poème « Els mossos del mas Rondola » par Cloé Planes, la visite de l'école catalane et multilingue Jordi Pere Cerdà et apéritif dans la cour de l'école. Enfin, un bon repas préparé par le Restaurant Planes et le traiteur Bonzom, accompagné de la cobla Tres Vents clôturait cette 33^e Diada de Cerdanya.



Rentrée scolaire 2015

Au mois de septembre, ce sont 191 enfants qui ont fait leur rentrée scolaire à Saillagouse (97 à l'école primaire, 64 à l'école maternelle et 30 à l'école Jordi Pere Cerdà). L'Académie a accepté le renouvellement de l'expérimentation des activités périscolaires le vendredi après-midi. Diverses activités sont proposées : sport, théâtre, course d'orientation, décors de Noël, construction des décors pour la future pièce de théâtre, les apprentis enquêteurs, permis piétons, initiation à l'environnement, découverte du patrimoine....

Afin de mieux prendre en compte les plannings des parents qui, quelquefois, travaillent loin de Saillagouse, les créneaux horaires des garderies ont changé. Cette année, ouverture le matin à 7 h 30 et fermeture au plus tard à 18h30. Enfin, autre changement, la cantine. Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal Scolaire qui gérait jusqu'en juillet dernier la cantine, ce service est dorénavant directement assuré par la Mairie. À noter que le prix du repas n'a pas été augmenté.





Association Catalane et Multilingue Jordi Pere Cerdà

C'est une rentrée réussie, un groupe scolaire qui affiche complet avec 30 enfants de la maternelle au CM2, des cours de catalan pour adultes qui débutent à l'automne et au printemps avec des niveaux différents, les activités de l'association JORDI PERE CERDÀ qui fonctionnent bien, une prévision d'évolution respectée.

Cette année 2015 ce sont de nombreuses activités qui ont été proposées aux enfants durant l'année scolaire : cours de natation, cours de ski, concours divers, émission radio, fabrication de produits du terroir, échange avec un groupe scolaire de Catalogne du sud, participation aux activités du village, concert de musique avec les enfants de Cerdagne, Capcir et Comarca, fête de l'arbre, colonies... tout ça grâce à tous ceux qui nous apportent leur soutien, alors MERCI « y per molts anys »...

Impasse Notre Dame - 66800 Saillagouse
Tél. 04 68 30 01 24



INFOS PAROISSE

Nous souhaitons la bienvenue au Père Christian BURILLO, le nouveau prêtre de la communauté paroissiale de Basse Cerdagne, suite au départ à la retraite du Père Pierre Emmanuel Lippé.

Pour cet hiver, les horaires des messes dominicales ont été modifiés : 10 h 30 un dimanche sur deux à Saillagouse et Osséja (voir tableau d'affichage à la porte de l'église). Il est possible de rencontrer le prêtre à partir de 10 h.

Comme chaque année, un groupe d'enfants se réunit tous les mardis à 17 h au presbytère de Saillagouse pour suivre le catéchisme.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la paroisse au 04 68 04 52 52.

Votre communauté de paroisses

sur internet :

www.paroissesbassecerdagne.com

Départ à la retraite

Voici venu le temps de rattraper le retard dans le bricolage à la maison, de garder les petits-enfants, de partir se balader sans regarder l'heure, de profiter de tous les bons moments de la vie, de souffler..., soit encore beaucoup de travail pour notre ami Denis CAPELL, agent communal, qui, après 19 ans au service de la population saillagousaine, fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2016.

Une nouvelle page s'ouvre, une nouvelle aventure l'attend mais tel que nous le connaissons, il n'est pas sûr qu'il aura le temps de se reposer !

Robert Orben écrit : être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire.

Eh bien, la bonne nouvelle, c'est que la retraite c'est pareil ! Profite en bien !

Et bienvenue à Dimitri Bœuf qui vient conforter l'équipe technique, en remplacement de Denis.



Capell Denis



Bœuf Dimitri

CHARTRE INTERCOMMUNALE DE CERDAGNE : DÉPART À LA RETRAITE

Nous souhaitons également une bonne retraite à Laure qui a assuré durant de longues années le secrétariat à la Charte Intercommunale de Cerdagne.

Passation de Commandement Centre de Secours



Une cérémonie très officielle s'est déroulée en juin 2014, en présence de Madame la Sous-Préfète et des autorités du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il s'agissait de la passation de commandement du Centre de Secours de la Haute Vallée du Sègre.

Hervé Cunill, entré dans la grande famille des pompiers en 1984 est promu chef de centre en juillet 2002. Après trente ans au service des populations, il fait valoir ses droits à un repos bien mérité en passant le flambeau à Olivier Respaut, sapeur pompier volontaire depuis 1993 et donc, depuis 2014, nouveau chef de centre.

Merci à toi, Hervé, pour ton investissement sans faille.

Félicitations Olivier pour cette nomination, nous savons pouvoir compter sur toi et ton équipe.





F. Berlic / L'Indépendant

Attentats du 13 novembre 2015

Le 13 novembre 2015, le terrorisme a frappé le sol français. Le Président de la République a décrété l'état d'urgence et trois jours de deuil national. En mémoire aux victimes, en soutien aux familles éprouvées, en reconnaissance aux sauveteurs, une minute de silence a été observée dans toute la France, dans la rue, dans les magasins, dans les entreprises... À Saillagouse aussi, en présence de la population, des enfants, des élus de Saillagouse et de Llo. Monsieur le Maire a prononcé quelques mots, puis donné lecture d'un poème :

« Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Le terrorisme aveugle a frappé à PARIS des innocents, dont la seule faute a été de se trouver par hasard à cet endroit-là ; 129 morts et plus de 350 blessés, dont certains entre la vie et la mort.

Le Chef de l'État a décrété trois jours de deuil national ; les drapeaux sont en berne dans toute la France à la suite de cet acte d'une barbarie innommable.

Le 7 janvier dernier, un attentat était perpétré contre Charlie Hebdo, s'en prenant à la Presse, tuant des journalistes, des policiers...

Ce VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015, dix mois après, des terroristes issus du même terreau, l'islamisme radical, ont tiré aveuglément, semant mort et désarroi, liquidant des innocents.

Cette minute de silence, si elle veut démontrer notre détermination devant ces actes inhumains, veut rendre hommage à ces femmes et ces hommes tués sauvagement, souvent de la même génération, sans distinction de couleur de peau, de toutes origines et religions, apporter notre soutien aux blessés et aux

familles des victimes, leur affirmer notre solidarité, assurer de notre reconnaissance aux sauveteurs, pompiers, médecins, forces de l'ordre, armée, qui ont géré au mieux, avec compétence, cette situation.

L'émotion reste vive en nous après ce drame, mais nous nous devons, avec sang-froid, de rester unis, solidaires, attentifs, pour mieux aider notre pays à combattre ces actes de barbarie et défendre nos symboles : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. VIVE LA France, VIVE LA RÉPUBLIQUE »

La Liberté,

Ce n'est pas partir, c'est revenir,

Et agir,

Ce n'est pas prendre, c'est comprendre,

Et apprendre,

Ce n'est pas savoir, c'est vouloir,

Et pouvoir,

Ce n'est pas gagner, c'est payer,

Et donner,

Ce n'est pas trahir, c'est réunir,

Et accueillir.

La Liberté,

Ce n'est pas s'incliner, c'est refuser,

Et remercier,

Ce n'est pas un cadeau, c'est un

flambeau,

Et un fardeau,

Ce n'est pas la faiblesse, c'est la

sagesse,

Et la noblesse,

Ce n'est pas un avoir, c'est un devoir,

Et un espoir,

Ce n'est pas discourir, c'est obtenir,

Et maintenir.

Ce n'est pas facile,

C'est si fragile,

La Liberté.

Affaire PROMOBUILDING

Voir compte administratif page 15

2004 : Décision du Conseil Municipal en vue de l'étude et l'élaboration d'un PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble) pour la zone des Ferreries, confié à la DDE (Coût de 9000 €)

Fin 2004 : Approbation du PAE par le Conseil Municipal proposé par la DDE, qui remplace la Taxe Locale d'Équipement (TLE)

Janvier 2005 : Le permis de construire est accordé à Promobuilding avec la signature de la convention de financement dans le cadre du PAE (encorbellement route de Védignans, voiries, renforcement réseaux, enfouissement lignes, aménagement sportif...)

2006-2007 : Promobuilding verse deux acomptes prévus par la convention en fonction des travaux soit 324561 €

2008 : au moment du versement du 3^e acompte Promobuilding traduit la commune devant le Tribunal Administratif, remettant en cause la convention PAE.

2010 : Le Tribunal Administratif de Montpellier prononce un jugement favorable à la commune. Ce dossier semblait voir son épilogue à cette date sauf que la partie adverse fait appel de cette décision devant la Cour Administrative d'Appel à Marseille laquelle prononce, donc 10 ans après, un jugement défavorable à la commune. La commune est condamnée à rembourser les acomptes versés par le promoteur.

2014 : Le recours déposé devant le Conseil d'État, par la commune, sur les conseils de l'Administration, confirme le jugement de Marseille. Les demandes de mandatement d'office de la TLE (217964 €) sont rejetés par l'Administration sous prétexte que la TLE n'est plus en application et ne peut avoir d'effet rétroactif.

2015 : Une négociation entre la commune, le promoteur et les avocats respectifs permet d'aboutir à un protocole transactionnel à la somme de 106596 € et à des frais pour 9166 € soit 115762 €, somme remboursée au promoteur au lieu des 324561 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à traduire l'État devant les Tribunaux aux fins d'indemnisation, entre le montant du PAE et le montant encaissé du promoteur.

Moralité de cette histoire, les investissements prévus en 2015 ont été retardés à 2016-2017 afin de ne pas augmenter les taux d'imposition.



11 juillet 2015 Inauguration de l'espace culturel Jordi Pere Cerdà

En ce 11 juillet, Saillagouse accueillait de nombreuses personnalités pour inaugurer l'espace culturel Jordi Pere Cerdà et bien sûr honorer notre poète, narrateur, dramaturge, auteur de théâtre que fut Antoine Cayrol.

Hélène Cayrol, son épouse, très émue, entourée de Georges Armengol, Maire de Saillagouse, Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion auprès de la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Conseillère Départementale, Josiane Chevalier, Préfète des Pyrénées-Orientales, Robert Olive, Député, Conseiller Départemental et Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, Sénatrice, a remis à chaque Maire le dernier ouvrage paru de Jordi Pere Cerdà : *Finestrals d'un capvespre*.

Cette infrastructure doit permettre, au travers des livres ou des deux ordinateurs mis à disposition, l'accès à la culture à la connaissance pour nos jeunes, elle doit être un outil pour se documenter, s'informer, s'ouvrir au monde mais doit être également un lieu de vie et d'échanges, un lieu social.

Au-delà de la lecture, il sera possible de visionner, assister à des événements, spectacles parisiens, ou des animations thématiques s'appuyant sur la vidéo.

Cette structure s'ajoute aussi au Chapelet de bibliothèques médiathèques du territoire de dépôt de livres et la compétence « mise en réseau des médiathèques de la communauté Pyrénées Cerdagne ».

Bibliothèque

Venez nous retrouver dans nos locaux rénovés à l'Espace Culturel médiathèque Jordi Pere Cerdà (avenue des Comtes de Cerdagne) le mercredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h !

Le fonctionnement est inchangé : se munir de sa carte d'adhérent pour choisir livres, BD, documents mais aussi CD audio ou DVD...

La réservation par le biais de la MDPO (sur le site médiathèque 66) fonctionne ! Vous pouvez commander de chez vous et tous les 15 jours, une navette vient apporter les livres disponibles.

Pour faciliter vos recherches, nous nous sommes équipés de deux ordinateurs : ils sont à votre disposition. Un code d'accès vous sera communiqué pour vous connecter au wifi avec vos tablettes ou téléphones.

Le taux de fréquentation augmente ! Beaucoup viennent découvrir et apprécier notre espace enfant/jeunesse et un rendez-vous hebdomadaire est fixé avec les enseignants et leurs classes.

Grâce aux nombreux donateurs, nos étagères s'étoffent, nous les remercions chaleureusement !

Des animations vous seront proposées au cours de l'année. Déjà le 23 décembre 2015, un après-midi « jeux de société » intergénérationnel.

Comptant sur vous tous pour que cet endroit ne soit pas seulement un lieu d'échange de livres, mais aussi un espace de vie où l'on vient se rencontrer, discuter de ses lectures, chercher un peu de convivialité et de chaleur.

Véronique et Sophie



Crèche « Les Galopins »

Durant cette année 2015, la crèche a accueilli 68 familles ce qui a permis à la structure d'obtenir un agrément de 25 places.

L'accueil des enfants se fait sur 2 secteurs : celui des bébés, jusqu'à environ 18 mois et celui des moyens et grands jusqu'à 6 ans.

L'équipe est constituée - d'une directrice, éducatrice de jeunes enfants, M^{lle} TOURE Anne

- d'une codirectrice, infirmière-puéricultrice, M^{lle} KAMEL Catherine

- de personnes titulaires du CAP petite enfance, M^{lle} VALIENTE Anne, M^{lle} GOTANEGRE Sigrid, M^{lle} FOURRIER Inés et M^{lle} BABAZZI Gaëlle, MARTINET Valérie et M^{lle} CROS Marie Elise. M^{lle} CABALLERO Pilar assure l'entretien des locaux.

- le docteur REIG Léocadie est le médecin référent de la crèche. Elle intervient 3 heures par mois dans la structure, à la demande de l'équipe et / ou des parents.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional de lutte contre le surpoids et l'obésité chez les enfants de 0 à 6 ans, avec l'aide financière de l'ARS (agence régionale de la santé), et après un long travail en partenariat avec le CODES (comité départemental d'éducation à la santé), les associations « Chemin Faisant »,



« Réplique 66 », « l'ADAPACC », et les différentes crèches du territoire, nous avons organisé des ateliers de motricité et d'éveil au goût.

Très appréciés par les enfants et les parents, nous espérons pouvoir renouveler et poursuivre cette action.

Nous remercions Gérard pour ses interventions musicales qui apportent toujours une note festive à la crèche.

Un atelier danse a été mis en place, mais malheureusement, celui-ci n'a pu être réitéré...



Les perles de nos tout-petits

Depuis plusieurs années, Nicole, agent communal mis à la disposition des écoles (garderie, activités périscolaires) se délecte des bons mots de nos tout-petits, qui sont de véritables perles : amusants, décalés... mais très souvent pleins de bon sens :

Fabien 4 ans (qui confond la lettre B et P) : il raconte que son papa fait une grande maison, et qu'il picole beaucoup !

Fabien 9 ans : à son retour de la leçon de catéchisme, il m'explique qu'il a vu le confessionnal et m'interroge : « c'est là qu'on téléphone à Jésus ? ».

Virginie 4 ans : je lui montre des photos de son frère quand il était bébé et qu'elle n'était pas encore là. Elle me dit : « tu sais maman, j'étais en vacances dans ton ventre ».

Félix 7 ans : je questionne les enfants sur le féminin des noms d'animaux.
« Comment s'appelle la femelle du sanglier ? »

Ils répondent : « la laie »

Je continue : « et la femelle du cochon ? »

Félix répond : « la truite » !

Victoria 6 ans : elle a coupé les moustaches du chat. Aussi, je lui en demande la raison. Elle me répond : « c'est pour qu'il n'aie pas de miettes dans sa moustache »

Orianne 4 ans : dans la cour de l'école, elle voit passer un lézard et s'écrie : « attention un crocodile ! »

Elsa 5 ans : je fais le ménage dans la classe. Elsa arrive, me regarde et dit : « je viens faire nettoye avec toi ».

Maélie 4 ans : « ma petite sœur, quand elle était bébé, elle avait deux dents en bas et quatre au plafond ! »

Shad 4 ans : je lui demande « ça s'écrit comment Shad ? ». Il me regarde avec étonnement et répond : « Ben, avec un crayon ! »

Romane 5 ans : c'est l'automne, la cour de la maternelle est remplie de feuilles. Romane s'exclame : « oh, regarde, l'automne perd ses feuilles ! »

Alix 4 ans : « quand j'étais pas née, j'avais zéro n'an ! ». Je rie. Elle ajoute avec sérieux : « arrête de rire, tu vas te touffer ! »

Rose 4 ans : dans la cour de l'école, Rose me raconte ses vacances : « tu sais, en plus, j'ai mangé de la soupe à la varicelle ! »

Evan 5 ans : il est amoureux d'une petite fille de son école. Je lui demande : « qu'est ce qui te plaît chez elle ? ». Il réfléchit et répond : « Je sais pas, j'y suis jamais allé ! »

Alyssa 7 ans : Emue, elle me confie qu'elle a perdu son tonton. « tu sais, le l'ai photographié dans mon cœur ».

Lorenzo 4 ans et Mattéo 4 ans : Lorenzo explique qu'il est allé chez le docteur, Mattéo lui dit : « alors, t'es réparé ? ».

Joan 5 ans : je raconte une histoire aux enfants : « C'est un jour de grand vent, un petit garçon se promène au bord de la mer, il y a de grosses vagues, la mer est démontée... ». Joan m'interpelle et me dit : « ils vont la remonter quand la mer ? »

Pierre 5 ans : sur le livre, il y a un troupeau de moutons. Je demande aux enfants comment s'appelle le monsieur qui garde les moutons. Pierre me répond : « le moutonnier ! »

Aurélien 4 ans : les enfants se reposent sur un tapis. Je passe et je dis qu'il faut fermer les paupières. Aurélien me dit : « regarde, j'ai fermé mes paupiettes ! »

Nathan 3 ans et Armand 5 ans : pendant le goûter, Nathan ne finit pas sa gourde de pomme et dit à Armand qui se délecte d'avance : « tu veux la mienne ? ». Armand me regarde et dit : « Nathan me donne sa mienne ».

Louis 2,5 ans : nous nous promenons autour des plans d'eau de Saillagouse avec les enfants de la maternelle. Louis, tout effrayé me dit : « attention, le dagon approche ! »

Tony 3 ans : il dit à sa maman « ça, c'est un âne ». Sa maman : « mais non, Tony, l'âne n'a pas de rayures, c'est un zèbre ; trouve un nom d'animal qui commence par un Z ». Et Tony « une zirafe, maman ! ». C'est très bien Tony !

Suzon 2,5 ans : en allant à la crèche, Suzon me dit : « tu sais, j'ai changé d'amoureux. La semaine prochaine, j'avais Nathan et maintenant j'aime Tony ! ».

TARIFS REMONTÉES MÉCANIQUES 2015-2016

½ JOURNÉE ADULTE	4,50 €
½ JOURNÉE ENFANT (-12 ans : CNI obligatoire)	18,50 €
½ JOURNÉE BABY	14,50 €
JOURNÉE ADULTE	29 €
JOURNÉE ENFANT (-12 ans : CNI obligatoire)	22 €
JOURNÉE BABY	16 €
JOURNÉE ÉTUDIANT	23 €
JOURNÉE HANDICAPES	15 €
JOURNÉE FAMILLE NOMBREUSE (carnet obligatoire)	22 €
JOURNÉE - 5 ANS, + 70 ANS (CNI obligatoire)	0,00 €
ACCÈS TÉLÉSIÈGES	8 €
2 JOURS CONSÉCUTIFS ADULTE	55 €
6 JOURS CONSÉCUTIFS ADULTE	148 €
6 JOURS CONSÉCUTIFS ENFANT(-12 ans : justificatif)	109 €
6 JOURS CONSÉCUTIFS FAMILLE NOMBREUSE	125 €
6 JOURS CONSÉCUTIFS -5 ANS, + 70 ANS (justificatif)	0,00 €
PASS CONFORT 7 JOURS ADULTE (non consécutif, non nominatif)	190 €
PASS CONFORT 7 JOURS ENFANT (non consécutif, non nominatif)	140 €
SAISON ADULTE	340 €
SAISON - 12 ANS (CNI obligatoire)	210 €
SAISON -5 ANS, + 70 ANS (CNI obligatoire)	0,00 €
BRASSARD	2 €
ASSURANCES	
1 JOUR	3,20 €
6 JOURS	19,20 €
7 JOURS	22,40 €
SAISON CAMBRE D'AZE	45 €



FORFAIT SAISON SCOLAIRE PYRENEES-CERDAGNE : 50 €

Afin de favoriser l'accès à la pratique du ski, les enfants domiciliés et scolarisés dans les établissements de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne bénéficient d'un forfait saison à 50€ à la station de Porté-Puymorens. Cette offre s'adresse exclusivement aux enfants scolarisés en primaire et au collège.

Où le retirer ?

A partir du 02 novembre aux caisses de la station de Porté-Puymorens 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi à la Vignole.

Quels justificatifs ?

- Certificat de scolarité d'un établissement situé sur la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne
- Attestation de domicile dans une des communes de la Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne
- 1 Photo d'identité
- 1 photocopie de la carte d'identité ou livret de famille
- 1 règlement de 50 €

L'ENSEMBLE DE CES PIÈCES EST INDISPENSABLE POUR BÉNÉFICIER DU TARIF SCOLAIRE à 50€

Conditions d'utilisation:

Le forfait saison scolaire permet l'accès à l'ensemble des remontées mécaniques de la station de Porté Puymorens pendant toute la saison 2015-2016. Il est personnel est incessible et devra être présenté à chaque remontée mécanique.

Accès facile et gratuit grâce au BUS à 1 €

Renseignements sur le site du CONSEIL GENERAL www.bus1euro.cd66.fr

RENSEIGNEMENTS

04 68 04 82 41 ou par mail : rmsl.porte.puymorens@orange.fr

AUTO-ÉCOLE

NOUVEAU : votre AUTO-ÉCOLE à SAILLAGOUSE

Laure FOURCADE vous accueille dans la nouvelle école de conduite à SAILLAGOUSE, Zone d'Activités, 2 rue de la Llose. N'hésitez pas à la contacter au 04 68 04 06 59 ou 06 82 66 97 81

Saillagouse et alentours

Meritxell Sabaté González

- Sophrologie
- Réflexologie Plantaire
- Activité Physique Thérapeutique

+33 675 867 911

mesabagon@gmail.com

Sur rendez-vous ou à domicile

La plomberie du neuf au dépannage en Cerdagne et Capcir



Stephan BALDACCIONI Plomberie
10 rue saint jean
66800 SAILLAGOUSE



06.22.80.20.67 stephbalda66800@gmail.com



Prolifération des algues aux plans d'eau

Comme vous avez pu le constater cet été, les algues ont envahi les 3^e et 4^e plans d'eau.

Plusieurs analyses sont en cours. Une étude sera également menée courant janvier par 4 étudiants de l'école nationale supérieure d'hydraulique de Toulouse (« ENSEEIHT ») (merci à Sarah Edde pour avoir servi d'intermédiaire avec les enseignants) afin d'examiner plusieurs axes de recherche et proposer des solutions à cette prolifération.

Nous espérons que tous ces efforts aboutissent favorablement et rendent cet espace le plus agréable possible pour des promenades appréciées.



Travaux chapelle Saint Antoine de Rô

En 1183, le roi Alphonse 1^{er} le Chaste de Catalogne-Aragon donne à Galceran d'Urtx la permission d'élever, autour de Rô, de solides forteresses.

Il existait au X^e siècle une église du premier art roman mais l'édifice actuel, moderne, présente surtout l'intérêt d'abriter un des plus intéressants retables baroques de Cerdagne, de Joseph Sunyer. Marcel Durliat, qui l'aimait beaucoup, nous en a donné la description : « Le charmant petit retable de Rô est daté de 1704 pour la sculpture et de 1731 pour la dorure et la peinture. Ce délai n'apparaît nullement surprenant si l'on veut bien se souvenir que les deux dernières opérations étaient aussi coûteuses que la sculpture elle-même. Saint Antoine abbé occupe la place d'honneur entre les deux saints agraires Isidore et François-Xavier. Une splendide Vierge de l'Immaculée Conception domine l'ensemble, cantonnée par saint François de Paule à droite et une Adoration des Mages, à gauche. Deux petites statuette des saints protecteurs de la peste, Sébastien et Roch, ont encore pu trouver place au plus près de la Vierge ».

Cette petite chapelle méritait bien un rafraîchissement. Les agents techniques ont refait une partie du parquet en bois, enduit les soubassements, repeint les murs blancs et procédé à la réfection de la façade.

Et enfin, un grand nettoyage avec l'aide de Jeannine et Madeleine.



► Portail de l'extension du cimetière et rampe d'escalier place de l'église réalisés par les services techniques municipaux



Stationnements

L'an dernier, plusieurs stationnements ont été réalisés sur la commune afin de faciliter l'accès aux commerces comme les stationnements minute le long du Sègre, place du Roser ou rue de la Prade.

Deux autres emplacements ont été matérialisés à l'angle de la rue de la Prade et de la rue du Torrent, suite à la destruction du mur de l'ancienne colonie Notre Dame, permettant ainsi aux parents de déposer leurs enfants à l'école Jordi Pere Cerdà.

Cette année, un chantier plus important a vu le jour : la réalisation de 6 places de stationnement derrière l'église Sainte Eugénie, route d'Estavar avec un beau mur de soutènement en pierre. Ces places, proches aussi du centre village, permettront à tous d'accéder aux commerces ou aux restaurants. Le stationnement sera limité à 3 heures entre 8 h et 22 h afin d'éviter « les voitures-ventouse ».

Dès le printemps, il est envisagé un réaménagement du parking dénommé « de Maury » situé à côté de la mairie, en bordure de la route nationale.

Focus sur le personnel communal

À l'occasion du bulletin municipal 2015, le Conseil Municipal a pensé judicieux de présenter l'ensemble des services qui oeuvrent au quotidien pour le bien-être de la population de Saillagouse. Certains services comme le service d'accueil est plus connu, mais qu'en est-il des autres services ? C'est pourquoi, chacun des agents a pris de son temps pour présenter ses missions et son travail afin que la population soit mieux informée des tâches quotidiennes. Le personnel communal de Saillagouse est réparti en trois services qui sont : le service administratif, les services techniques et les services sociaux auprès des écoles. Le Chef du personnel est M. le Maire, mais au quotidien les ordres sont transmis par Mme la Secrétaire Générale. Entretien avec Mme Denise RIBOT, secrétaire Générale de la Mairie de Saillagouse.

Bonjour Denise, avant de présenter vos missions, pouvez-vous nous dire ce qu'est un fonctionnaire territorial ?

Un fonctionnaire territorial est embauché sur concours ou sur titre ou par recrutement direct avec examen. Sa mission est d'exécuter la politique décidée par le Conseil Municipal, à ce titre, un fonctionnaire territorial n'a pas à remettre en question ce que le Conseil Municipal a décidé, ni à émettre des avis à l'extérieur. Le fonctionnaire territorial est un technicien qui doit apporter des éléments au Conseil Municipal pour qu'il puisse mieux se positionner dans ses décisions. Il se doit d'être impartial.

Un fonctionnaire territorial peut-il faire toute sa carrière dans la même collectivité ?

Oui bien sûr, mais il peut aussi demander sa mutation pour une autre collectivité.

Comment se répartissent les différents fonctionnaires ?

Il y a trois catégories d'agents : catégorie A, B, C. La catégorie A regroupe généralement les cadres, les secrétaires de Mairie et de Communautés de Communes. Dans la catégorie B, on retrouve des cadres « encadrants » c'est le plus souvent les chefs de service. La catégorie C est constituée par la grande majorité des agents territoriaux dans la plupart des services.

Comment se fait l'évolution de carrière ?

Cela dépend, elle peut se faire à l'ancienneté mais elle sera plus lente ou sur concours pour évoluer plus vite. Lorsqu'un agent décide de passer un concours, le Maire prend la décision de le nommer dans la même collectivité ou pas en fonction des besoins de la collectivité. Dans un petit village, la carrière est différente, car on est attaché à la population et le plus souvent, le personnel est originaire de celui-ci.

Denise, quelles sont les qualités requises,

d'après vous pour occuper le poste de Secrétaire Générale qui est le vôtre ?

Tout d'abord, je pense qu'il faut avoir une bonne connaissance du fonctionnement d'une Mairie, cela s'acquiert avec l'ancienneté (à ce sujet un grand merci à mes anciennes collègues, M^{mes} Arbos et Sanna) et bien sûr les connaissances car une petite commune rassemble tous les services d'une grande. Il faut bien connaître le village et ses habitants, il est important d'établir une relation de confiance. Il faut aussi savoir être discret, sérieux, ordonné car dans une petite commune il faut être polyvalent pour pouvoir passer d'une tâche à une autre, mais c'est aussi tout l'intérêt du métier. À ce poste, il faut savoir s'adapter, être réactif, ouvert et s'intéresser à tout ce qui nous entoure. Il est aussi indispensable d'être disponible car de nombreux élus travaillent et ne sont disponibles qu'après leur journée de travail.

Depuis quand êtes-vous à la Mairie de Saillagouse ?

Je suis rentrée à la Mairie de Saillagouse en 1991. Avant cette date, je travaillais dans une banque étrangère sur Perpignan, j'ai démissionné pour venir vivre en Cerdagne d'où je suis originaire. J'ai d'abord enseigné le français et le secrétariat à la Perle Cerdane pendant deux ans, puis M. ESTER, maire de Saillagouse à l'époque, m'a demandé d'occuper un poste dans l'entreprise « ESTER et fils ». Puis, le Conseil Municipal cherchait une secrétaire pour travailler à la Mairie, nous étions 15 candidats, j'ai passé les entretiens et j'ai été retenue. J'ai donc commencé le 2 mai 1991 et dès l'année suivante, j'ai préparé des concours pour évoluer plus rapidement.

En quoi consiste votre travail ?

Il s'agit principalement de faire le lien entre le Maire, le Conseil Municipal, le personnel communal et la population. Je donne à exécuter et contrôle les décisions prises en

Conseil Municipal et je veille à ce que les lois et circulaires émises par l'État soient mises en œuvre. Je suis au contact du public, à la disposition de gens pour les aider pour, par exemple, remplir des dossiers. J'essaie de régler les conflits qui pourraient survenir avec les agents, la population, les services de l'État. Ce qui me guide lorsque je dois prendre une décision c'est toujours l'intérêt de la personne, mais je suis toujours sous l'autorité du Maire. Je suis là pour rendre service aux gens. D'un point de vue technique, je dois me tenir régulièrement informée des diverses réglementations. En effet, une personne qui vient à l'accueil doit repartir informée ou pour le moins orientée, on ne dit pas « je ne sais pas », l'administré doit pouvoir trouver une solution auprès de nous. Dernièrement, j'ai dû accueillir des étrangers non européens et les orienter vers les services compétents. Pour accueillir la population dans sa diversité, la pratique de certaines langues étrangères est un plus (catalan, espagnol, éventuellement anglais).

Quel est votre pire souvenir professionnel ?

C'est le départ de Sophie Chevrey, avec laquelle j'ai travaillé pendant 17 ans.

Quel est votre meilleur souvenir professionnel ?

C'est l'obtention des concours, ils sont le résultat de mon travail. Après ce n'est pas un souvenir spécialement qui m'est agréable, mais plutôt la très bonne ambiance au travail.

Merci Denise pour votre disponibilité.



Service administratif : Denise RIBOT – Dominique REGARD (Animation) – Jennifer RAMIO – Magali MALE – Marina MARTY

Les services accueil et administratifs se présentent. Ces postes sont occupés par trois secrétaires qui sont Jennifer RAMIO, Marina MARTY et Magali MALE.

Bonjour Jennifer, quelles sont vos fonctions à la Mairie ?

Elles sont nombreuses, car je change de poste chaque semaine avec Marina. Je m'occupe du standard, de l'accueil du public, de l'instruction des différents dossiers pour les cartes grises, les cartes nationales d'identité, les passeports, les permis de conduire, mais aussi du courrier départ et arrivée, de la vente des tickets pour l'étude et la cantine. C'est un travail varié, il faut avant tout répondre aux demandes de la population.

Depuis quand occupez-vous ce poste ?

Je suis arrivée à ce poste en juin 2013, c'est mon premier poste en Mairie, je suis une Catalane de la plaine, j'ai fait mes études au lycée Maillol de Perpignan.

Selon vous, quelles sont les qualités nécessaires pour ce poste ?

En premier lieu, il faut être patiente, à l'écoute de la personne et être souriante.

Quel est votre pire souvenir professionnel ?

Pour l'instant, je n'en ai pas !

Quel est votre meilleur souvenir professionnel ?

Sans hésitation, je dirais mon arrivée dans l'équipe de la Mairie et au quotidien la bonne ambiance de travail.

Merci Jennifer de nous avoir consacré quelques instants.

Bonjour Marina, quel poste occupez-vous à la Mairie de Saillagouse ?

Comme l'a dit ma collègue Jennifer, je change de poste chaque semaine avec elle. Je m'occupe donc de l'accueil, du standard,

de l'élaboration des différents dossiers administratifs et d'un travail de « bureau » plus traditionnel qui demande plus de concentration lorsque Jennifer ou moi, ne sommes pas à l'accueil. Je m'occupe aussi de la mise en place des NAP depuis septembre 2014 (nouvelles activités périscolaires) proposées par la Mairie le vendredi après midi ainsi que des animations décidées par le Conseil Municipal.

Marina, depuis quand occupez-vous ce poste ?

Cela fera quatre ans en juin 2016, c'est mon premier poste en Mairie, mais j'allais souvent avec mon père à la mairie de Latour de Carol, je dirais que le travail en Mairie c'est pour moi, quelque chose de connu depuis mon enfance. Auparavant, je travaillais au collège de Bourg-Madame où j'occupais un poste de surveillante d'externat.

Quelles sont les qualités requises pour travailler en Mairie ?

Selon moi, il faut être polyvalent, discret, travailler en équipe et toujours communiquer. On ne travaille pas pour soi, mais au service des autres et au sein d'une équipe, c'est très important.

Il faut aussi savoir adapter son activité en fonction des saisons de l'année, par exemple en septembre il faut mettre en place les NAP pour toute l'année scolaire ainsi que prévoir les animations de fin d'année (fête du Roser et marché de Noël).

Un mauvais souvenir professionnel ?

Pour l'instant comme Jennifer je n'en ai pas !

Un bon moment alors ?

C'est mon travail au quotidien qui se passe bien, le bon relationnel avec tous mes

collègues de travail ainsi qu'avec les élus. C'est travailler dans une ambiance sereine.

Merci Marina d'avoir répondu à nos questions.

Magali, pourriez-vous nous accorder quelques instants ?

Oui, bien sûr !

Merci Magali, comme à vos collègues, je vais vous demander quel poste occupez-vous à la Mairie de Saillagouse ?

J'occupe une fonction de comptable. Je paie les fournisseurs, je m'occupe de l'encaissement des recettes (impôts, loyers, cantine ..) mais aussi de l'élaboration du budget en collaboration avec les élus et la perception. Parfois, je m'occupe aussi du standard et de l'accueil quand c'est nécessaire. Tout comme mes collègues du service administratif, il faut être polyvalente. D'ailleurs, c'est cette polyvalence qui fait la richesse du travail en Mairie.

Depuis quand travaillez-vous à la Mairie ?

Je suis originaire de Saillagouse et travailler dans le village a été un choix pour moi. D'ailleurs être du village m'a aidée quand j'étais « emploi jeune » animatrice du tri sélectif, c'était en février 1999, c'était plus facile pour entrer en contact avec la population.

C'est mon premier et unique poste en Mairie, j'ai travaillé l'été en saisonnier et je connaissais déjà le monde du travail, puis j'avais effectué quelques remplacements après l'obtention de mon BTS. J'ai fait mes études de BTS comptabilité et gestion à Mont de Marsan et lorsque M. le Maire et le Conseil Municipal m'ont donné ma chance je l'ai saisie ! Je suis titulaire suite au départ de M^{me} ARBOS depuis 2005.

Quelles sont les qualités requises pour travailler en Mairie ?

Comme l'ont déjà mentionné mes collègues, travailler en Mairie, c'est être polyvalent, s'adapter aux différents cas, être patiente, écouter, bien connaître le village et les habitants pour mieux les orienter et les accompagner dans leurs démarches.

La politique de la Mairie, c'est de ne pas laisser repartir un administré sans avoir été renseigné ou orienté vers le service compétent.

Avez-vous un bon souvenir professionnel ?

Je dirais que, je n'en ai pas qu'un seul ! Un bon souvenir c'est lorsqu'on prépare les

animations comme par exemple le goûter de Noël, la joie des enfants est la récompense de notre travail. Cette récompense elle est au quotidien lorsque les gens repartent contents du service qu'ils ont eu en Mairie.

Merci Magali, bonne journée.



Services techniques : Michel SORS – Denis CAPELL (en retraite) – Didier FORCADELL – Henri BARDES – Dimitri BŒUF

LES SERVICES TECHNIQUES sont à pied d'œuvre au quotidien pour assurer tranquillité et sécurité à la population, les agents occupant ces missions sont : Henri BARDES, Didier FORCADELL, Michel SORS et Dimitri BŒUF. Le premier à se prêter au jeu des questions-réponses est Henri.

Bonjour Henri !

Pour aller droit au but quel poste occupez-vous ?

Je suis agent de maîtrise des services techniques de la Mairie de Saillagouse depuis 1984.

En quoi consiste votre fonction ?

Pour résumer je dirais tout et rien ! C'était pour plaisanter ! Mon rôle est de m'occuper des espaces verts, de la rénovation des bâtiments communaux, de la voirie communale en participant par exemple au déneigement, de la création des abris et de travaux divers décidés en Conseil Municipal. À l'heure actuelle nous sommes tous occupés à la mise en place du marché de Noël et aux éclairages

Selon vous, quelles sont les qualités nécessaires pour occuper un poste d'agent technique ?

Selon moi, la principale des qualités est d'être polyvalent. Il faut, pour ce poste, savoir tout faire ! Ce qui est requis, c'est d'avoir des bases, on se débrouille, on essaye de bien faire, même si ce n'est pas forcément notre domaine. Une autre qualité, tout autant nécessaire à ce poste c'est l'adaptabilité et le travail en équipe, ça, c'est une obligation.

Que ressentez-vous quand vous

parcourez les rues du village ?

Bien évidemment, lorsque je me promène dans le village, je suis content de voir les réalisations accomplies par notre équipe, comme par exemple les murs, les places de stationnement ou les locaux poubelles... Je suis aussi ravi par les remarques positives et les félicitations que les habitants font au sujet de notre travail. Vous savez, rendre la vie plus agréable au village, c'est notre fil conducteur.

Merci Henri, bonne journée.

Didier, vous nous accordez un moment ?

Oui, je vous écoute !

Depuis combien de temps travaillez dans les équipes de la Mairie ?

Le temps passe vite ! Cela fait à présent 7 ans !

Quel poste y occupez-vous ?

Je suis agent technique principal de première classe. J'ai suivi une formation aux premiers secours et au maniement du défibrillateur, ce qui est important, car quand nous sommes dans la rue et on ne sait jamais ce qui peut arriver et porter secours peut sauver une vie.

En quoi consiste votre travail ?

Dans mon travail, je suis amené à faire ce

que l'on me demande dans le cadre de mes compétences. J'ai la responsabilité du parc automobile de la Mairie, c'est-à-dire les camions, tracteurs, ... car j'ai une formation de mécanicien, j'ai passé tous les permis. Avant de travailler à la Mairie de Saillagouse j'étais employé à l'UDSIST du Puigmal, j'étais ouvrier d'entretien et chauffeur.

Quelles sont les qualités requises pour effectuer votre travail ?

À mon avis, quand on travaille il faut essayer d'apporter notre savoir-faire et de faire du mieux possible. Se dire qu'il faut le faire comme si c'était pour nous. Il faut travailler en équipe pour être plus efficaces, nous avons tous des compétences différentes et utiles à la fois pour mener à bien les réalisations décidées par le Conseil municipal.

Votre sentiment face aux réalisations de l'équipe technique ?

Le sentiment de satisfaction du travail accompli et l'embellissement du village. Merci Didier pour ces quelques instants. C'est maintenant Dimitri, votre équipier qui va répondre à quelques questions.

Bonjour Dimitri, depuis combien de temps travaillez-vous dans les services techniques ?

Bonjour, pour moi, ça a fait cinq ans en juin, j'ai effectué des contrats de remplacement,

des CDD et divers contrats.

Quel est votre domaine de compétence ?

Mon domaine c'est le travail du bois, je suis titulaire d'un CAP ébénisterie, du BTM (brevet technique des métiers). Ce que j'affectionne, c'est travailler dans le bâtiment, j'ai aussi des compétences en électricité, j'ai passé le CACES (conduite d'engins) et la formation de secouriste.

À quelles réalisations avez-vous participé ?

Avec toute l'équipe, nous avons rénové les locaux de la Mairie, les locaux de l'ancienne gendarmerie, créé la placette CAYROL, il y en a tellement, ceux-ci sont les travaux les plus récents.

Quelles sont les qualités requises pour travailler au service de la population ?

Il faut être polyvalent, aimer être au contact de la population.

Merci Dimitri !

C'est au tour de Michel, de nous accorder un peu de son temps.

Bonjour Michel, comment allez-vous ?

Je vais mieux, mon opération s'est bien passée, je vais bientôt reprendre mon poste.

C'est une bonne nouvelle. Depuis quand travaillez-vous dans les services techniques ?

Je suis arrivé à la Mairie en été 2007, auparavant j'étais employé par une association d'Argelès-sur-Mer qui s'occupait du Parc de Valmy.

Quel est votre poste ?

Je suis agent municipal titulaire. Je m'occupe des espaces verts en été, j'aime fleurir les rues du village. Je travaille aussi en atelier, je fais de la soudure, de la serrurerie. En hiver je m'occupe comme mes collègues du

déneigement du village. Comme les autres agents techniques, je participe aux rénovations des bâtiments et aux créations.

Comment qualifieriez-vous votre travail ?

C'est un travail intéressant et varié. On se renouvelle perpétuellement.

Êtes-vous particulièrement fier d'une réalisation ?

Oui, je suis content du fleurissement du village effectué chaque année. Je trouve que le massif réalisé devant Planotel est particulièrement beau. Pour les habitants et les touristes de passage, c'est important de se sentir bien dans un village et souvent les fleurs sont la vitrine de celui-ci, le souvenir que l'on gardera sur une photo.

Merci Michel, bon rétablissement !



Francine BŒUF – Nicole COMES – Patricia PALAU – Chantal TESSONNEAUD – Pilar CABALLERO – Anne-Marie NOVOA VIDES – Julie BADIA

C'est maintenant au tour des agents des services sociaux de répondre à quelques questions afin que nous connaissions mieux le travail qu'elles effectuent au quotidien auprès des enfants des Écoles. Cette équipe est composée de : Nicole COMES, Francine BŒUF, Chantal TESSONNEAUD, Patricia PALAU, Pilar CABALLERO, Anne VIDES-NOVOA, Julie BADIA.

Bonjour Nicole, pouvez-vous vous présenter et expliquer en quoi consiste votre travail ?

Pour ma part, je suis agent de service à la Mairie de Saillagouse depuis le mois de mars 1987. Je m'occupe de l'entretien de tous les bâtiments communaux, de la Mairie et des écoles. Dans la journée, à midi et à cinq heures je fais traverser les enfants pour éviter les accidents et le vendredi après midi j'aide les intervenants au bon déroulement des NAP. J'ai aussi passé cette année la formation aux

premiers secours, c'est un plus dans mon métier.

Comment qualifieriez-vous votre travail ?

Le contact avec les enfants est un moment de pur bonheur, ils ont toujours à mon égard un mot gentil ou un sourire même à l'extérieur de l'école.

Merci Nicole, bonne journée.

Et vous Francine, depuis quelle date êtes-vous à la Mairie ?

Je suis rentrée en septembre 2001.

Quel est votre poste ?

Je suis agent municipal, chargée de la garde-rie des écoles le matin et le soir. J'effectue aussi le service des repas à la cantine puis le nettoyage de la salle à manger. Le vendredi après midi je participe et accompagne les activités des NAP. Je suis titulaire du BAFA et j'ai passé la formation aux premiers secours.

Comment qualifieriez-vous votre travail ?

C'est un travail très épanouissant, je suis

contente d'être au contact des enfants. Comme l'a dit Nicole, c'est plaisant lorsqu'un enfant ou ses parents vous saluent à l'extérieur, c'est la reconnaissance de notre travail auprès des enfants par les parents.

Merci Francine, bonne journée.

Chantal, pouvez-vous m'accorder un peu de votre temps ?

Oui, je vous attends !

Tout comme vos collègues, pouvez-vous nous dire depuis quand vous faites partie du personnel des écoles de Saillagouse et quelle est votre mission ?

Je fais partie de l'équipe depuis avril 1995, je suis agent territorial occupant le poste d'AT-SEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Mon travail consiste à assister Francine le matin à la garderie car les enfants sont nombreux, puis j'assiste le professeur des écoles pendant toute la classe. Je suis affectée à la classe des enfants âgés de 2 et 3 ans.

Que diriez-vous à propos de votre travail ?

Mon travail me plaît, j'ai de bons rapports avec les parents, l'équipe enseignante et mes collègues. C'est aussi dans le cadre de mon travail que j'ai pu passer le BAFA, la formation aux premiers secours et je m'efforce de passer le concours d'ATSEM, que je représenterai l'an prochain. Grâce à mon travail je vois l'évolution des enfants, leur apprentissage de l'autonomie pour devenir des « *grands* » !

Merci Chantal, je vous souhaite une bonne journée.

C'est maintenant à votre tour Patricia ! Que pouvez-vous dire pour vous présenter ?

Je suis connue par de nombreux enfants ! La raison est simple, c'est que je suis ATSEM depuis 25 ans à l'école maternelle de Saillagouse... le temps passe ! Mon travail est le même que celui de Chantal : je m'occupe des enfants pendant la journée, je seconde l'enseignante. Ma mission est aussi d'éveiller les enfants, de les aider à acquérir de l'autonomie, j'effectue aussi la surveillance dans la cour ainsi que lors de l'arrivée et le départ des bus. Puis à partir de midi je surveille le repas « *des grands* » à la cantine puis la récréation avant la reprise des cours.

Mon poste a évolué depuis septembre 2014, en effet je m'occupe comme mes collègues du déroulement des NAP auprès des enfants de la maternelle et du primaire. J'aime cette activité car elle me permet de faire des créations avec les enfants, c'est très enrichissant !

Que diriez-vous de votre métier ?

C'est un métier valorisant, car je vois l'évolution des enfants, il est aussi valorisant par les contacts que l'on a avec les familles.

Avez-vous un souvenir en particulier ?

Ce n'est pas vraiment un souvenir, mais un coup au cœur quand les enfants dont je m'occupais il y a quelques années sont devenus parents et me confient à leur tour leurs enfants ! Je vous l'ai dit en commençant notre entretien : le temps passe !

Merci Patricia pour ces instants.

Anne, pouvez-vous présenter votre travail ?

Contrairement à Patricia, je suis une nouvelle recrue ! Je fais partie de l'équipe depuis trois ans. Je ne travaille que quelques heures à l'école. Ma mission consiste à surveiller et aider les enfants pendant le repas puis dans la cour lorsqu'ils sortent de la cantine.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

Avant tout, j'aime rendre service, alors le contact avec les enfants me permet cela. J'aime aussi lorsque les enfants viennent me dire bonjour en dehors du temps scolaire, ces gestes prouvent que nous nous occupons bien d'eux et qu'ils le reconnaissent.

Merci Anne d'avoir pris de votre temps.

Pilar, pouvez-vous nous consacrer quelques minutes ?

Oui, bien sûr !

Quel est votre rôle au sein de l'équipe des services sociaux des écoles de Saillagouse ?

Je m'occupe de la surveillance des repas des plus petits à la cantine, puis je surveille leur récréation pendant la pause méridienne. Ensuite, j'effectue la surveillance des accès à l'école devant la Mairie et j'aide les enfants à traverser. Quand il y a besoin je fais des remplacements.

Que diriez-vous à propos de votre travail ?

C'est très intéressant d'être au contact des enfants, j'adore ce côté-là ! Pour mon travail j'ai passé le BAFA, c'est valorisant, ça fait un diplôme en plus. Je suis très heureuse quand les enfants me reconnaissent dans la rue, je vois la joie dans leurs yeux, c'est la plus belle des récompenses !

Merci Pilar, bonne journée.

C'est à présent Julie Badia qui répond à nos questions.

Bonjour Julie !

Bonjour !

Julie, pouvez-vous nous accorder quelques instants avant de reprendre votre poste ? D'ailleurs, quel poste occupez-vous ?

Je m'occupe de l'étude après le temps scolaire en fin de journée pour les élèves scolarisés en primaire.

Depuis combien de temps occupez-vous cette fonction et en quoi consiste-t-elle ?

Cela fait maintenant déjà sept ans que j'aide les enfants du CP au CM2 à faire leurs devoirs. C'est un moment de la journée très important car malgré la fatigue accumulée, ils doivent faire leurs devoirs et rester concentrés.

Qu'avez-vous fait avant de diriger l'étude ?

Avant de m'occuper de l'étude, je terminais des études de Catalan entreprises à l'Université de Perpignan.

Selon vous, quelles sont les qualités requises dans votre fonction ?

En tout premier lieu, il faut être patiente, faire preuve de loyauté et être juste. Vous savez, les enfants sont très sensibles, surtout face à l'injustice.

Merci Julie, bonne étude.

Le Conseil Municipal remercie le personnel de la Mairie de Saillagouse d'avoir bien voulu se consacrer à ce jeu de questions-réponses. À tous nous souhaitons une bonne année 2016

Les agents de la commune de Saillagouse présentent leurs meilleurs vœux à la population pour cette nouvelle année.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 DEPENSES ET RECETTES

Analyse au 17 décembre 2015

Fonctionnement Compte administratif | 479 690 €

Dépenses sur 100€

Charges générales		24€
Charges de personnel		31€
Autres charges de Gestion courante <i>Contribution aux organismes intercommunaux</i>		18€
Opération d'ordre et charges Exceptionnelles <i>Amortissements, cessions</i>		1€
Intérêts		11€
Excédent 2015		15€

Recettes sur 100€

58€		Impôts et taxes
23€		Dotation de l'Etat
16€		Autres produits de gestion courante <i>loyers...</i>
3€		Produits de Services <i>Produits financiers divers</i>
0€		Opérations d'ordre Atténuation des charges

Excédent 2015	213 012€
Excédent 2014	120 057€
TOTAL:	333 069€

Dont 40 000 € qui ont permis d'abonder la section d'investissement

Investissement 1 044 000 €

Remboursement capital : 271 461 €
Acquisition de terrains : 5 775 €
Médiathèque : 236 961 €
Aménagements village : 35 919 €
Amélioration bâtiments : 13 496 €
Promo bulding : 459 066 €
Remboursement TLE : 536 €
Voies et réseaux : 12 542€
Achat matériel : 9 239 €

Excédent fonctionnement 2014 : 40 000€
Fonds TVA + TLE : 68 865€
Subventions d'investissement : 166 371€
Dépôt et cautionnement : 1 863€
Excédent d'investissement 2014 : 608 285€
Virement section fonctionnement : 204 516€

* Le compte administratif de l'année 2015 fait apparaître un excédent de 213 012€. Ce résultat a été possible au travers d'une bonne maîtrise des charges malgré l'augmentation des charges générales due à la prise en charge du Pulgmal, de Promo Bulding et de la régularisation du fonctionnement de la crèche halte garderie pour les années 2012 2013 et 2014.

* Les travaux de la salle polyvalente et de la médiathèque ont pu être réalisés grâce aux subventions acquises.

* La part de la DGF (dotation globale de fonctionnement) de l'état représente 23% des recettes de fonctionnement, 77% du budget sont donc assumés par les impôts et les ressources propres de la commune.

Les Échos du club des AÎNÉS DE L'AN 2000

Une année bien remplie se termine. Toutes nos prévisions ont été réalisées : 22 lotos avec goûter, 16 anniversaires, les repas festifs, les sorties. Nos effectifs toujours en hausse 108 adhérents cette année.

Nous avons commencé l'année 2015 en organisant notre première rife, le 4 janvier qui pour une première fut un succès. Le 14 janvier c'était la reprise des lotos avec la traditionnelle galette des rois.

Le 12 avril un succulent repas nous a été servi par nos dévoués Josy et Bernard Bonzom et leur équipe, merci à eux.

Le 18 juin par une belle journée de printemps, c'est à Barcelone que nous nous retrouvons pour une visite panoramique de la ville en bus, accompagnés d'un guide, Vue panoramique de Barcelone du haut de la colline de Montjuic. Repas à l'intérieur du Pueblo Espagnol. Après-midi temps libre, promenade sur les ramblas. Retour vers 19h. Le 1^{er} juillet dernier loto du premier semestre, trêve estivale, reprise des activités le 9 septembre.

Le 20 novembre direction Sète le pays de Georges Brassens avec un départ matinal



6h du mat et tous à l'heure ! Arrivés à Frontignan pour visiter la biscuiterie « La Belle Époque » où chacun a pu déguster une grande variété de biscuits. À 12 h nous repartons sur Sète direction le cabaret pour un dîner spectacle. Nous avons été bien accueillis, le décor très beau, une bonne ambiance, un chanteur entre les plats, un spectacle de qualité, les danseuses très

belles et tous très motivés pour nous faire passer un très bon après-midi. Retour vers 21h.

Le 12 décembre, a eu lieu le repas de fin d'année au restaurant le Crapahuteur, et l'année s'est terminée par le traditionnel loto de Noël. La grande rife s'est déroulée le 3 janvier à la salle polyvalente de Saillagouse.

Cours de kundalini yoga

Pour une détente profonde du corps et de l'esprit à Saillagouse le mardi à 10h30 et 19h30

Le Kundalini Yoga est un yoga particulièrement puissant dans ses effets (circulation de l'énergie vitale, renforcement de système immunitaire, du système nerveux, détente profonde du corps et de l'esprit en chassant stress, tensions nerveuses, dépression...). Il est basé sur une pratique corporelle (utilisation de postures statiques et dynamiques), une pratique respiratoire et intégrant la relaxation et la méditation.

- Traverser plus sereinement les stress de la vie
- Maintenir tous les systèmes fonctionnels du corps en bonne santé (prévention des maladies).
- Vous recharger en énergie vitale et mieux gérer cette énergie.
- Améliorer la qualité de votre sommeil.
- Être plus centré, plus à l'écoute de vous même et des autres.
- Mieux maîtriser et canaliser vos émotions.
- Prendre du recul sur vos difficultés physiques et psychologiques, mieux les gérer et ainsi améliorer vos comportements dans la vie familiale et professionnelle.
- Devenir plus conscient de ce qui se passe en vous et autour de vous et ainsi apprendre à le transformer dans un sens positif.
- Développer votre optimisme et votre joie de vivre.
- Développer votre capacité à donner de l'amour et votre aptitude à en recevoir.

Il vous fournit des techniques extrêmement nombreuses et variées, que vous pouvez choisir en fonction de vos buts prioritaires et de vos aspirations. Il est accessible à tous, quel que soit votre âge, votre état de santé ou vos handicaps.

Saillagouse : tous les mardis à 10h30 et 19h30 (inscription toute l'année)

Renseignements : Angeline 06 37 65 16 33

Cours
Tantra -danse-énergie
 Danse de la vie
 À Saillagouse

Aucune compétence n'est nécessaire et aucune technique en danse ne sera enseignée.
 La danse est ici un moyen de rentrer en contact avec l'instant présent, son corps, ses sensations et ses émotions. Elle favorise alors la libération de nos tensions, de nos énergies et permet que notre créativité et notre être puissent ensuite s'exprimer librement.
 À partir de thèmes divers (renforcer, développer, son identité- sa vitalité- créativité- l'amour de soi et des autres- ouvrir sa conscience...), nous pourrions danser librement- chanter- méditer.
 Ambiance chaleureuse, joyeuse et respectueuse du rythme de chacun.
 Ouvert à tous.

Saillagouse : tous les mardis à 17h30
 Reprise des cours à partir du 14 septembre
 Inscription toute l'année
 Rens : Angeline 06 37 65 16 33

Signature du Contrat Local de Santé Cerdagne Capcir Haut-Conflent

Le 9 octobre 2015, les deux Communautés de Communes « Pyrénées Cerdagne » et « Capcir Haut-Conflent », l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales se sont engagés dans une démarche visant à construire un projet territorial de santé.

Cette démarche se base sur la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi communément appelée HPST) qui précise que « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de la mise en œuvre de contrats locaux de santé conclus par l'Agence Régionale de Santé notamment avec les collectivités territoriales [...] portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques des soins et d'accompagnement médico-social ».

Le CLS est donc l'instrument de la consolidation du partenariat local sur les questions de santé permettant de répondre aux enjeux prioritaires de santé du territoire et de soutenir des dynamiques locales.

Ces contrats participent à la réduction des inégalités territoriales et sociales en agissant sur les déterminants de la santé (logement, transports, environnement physique, cohésion sociale etc.).

Les habitants et les acteurs locaux associatifs et institutionnels en lien avec la santé ont été impliqués dans la réalisation d'un diagnostic de 2012 à 2014. Ce travail commun a permis de mettre en valeur les indicateurs santé de notre territoire, de repérer les manques et les besoins, les publics à cibler prioritairement.

Cette phase de diagnostic a permis également de mettre en valeur les compétences qui existent sur ce territoire et une volonté de poursuivre le dynamisme partenarial qui existe déjà et qui est un levier nécessaire à ce dispositif.

De ce diagnostic, sont ressortis des thématiques jugées prioritaires :

- l'accès aux soins et l'accès aux droits
- l'isolement et le parcours des personnes âgées
- la santé mentale
- de la prévention au parcours de soins en addiction

Même si les bénéfices d'un tel outil de développement local seront perceptibles pour chaque habitant, les publics les plus vulnérables (en particulier les jeunes, les saisonniers et les personnes âgées) seront les premiers concernés par les mesures prises.

Plusieurs pistes d'action ont été proposées



par les acteurs locaux afin de réduire les inégalités sociales de santé et de combler les manques repérés.

Elles sont nombreuses et sont regroupées dans 3 axes stratégiques :

- garantir l'accès à la population aux services de santé

- développer la prévention

- améliorer la cohérence des interventions et la fluidité du parcours de prise en charge.

Si l'on considère la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité », les élus locaux et territoriaux sont des acteurs légitimes des contrats locaux de santé depuis leur triple capacité de décideur de politiques ayant un impact sur la santé, de gestionnaire d'équipements de santé et surtout, de représentant des citoyens et de leurs besoins.

L'Association Chemin Faisant a été choisie pour le travail de coordination de cet outil. Cette structure qui existe depuis 13 ans connaît l'ensemble du réseau et joue un rôle central en matière de prévention santé depuis de nombreuses années sur ce territoire (voir encadré).

Fanny Rouquette, responsable de l'Association Chemin Faisant assure cette coordination du CLS, soutenue et accompagnée à la fois par une équipe locale d'animation et par des sphères de gouvernance nécessaires au bon fonctionnement de ce dispositif.

Par le dialogue et la dimension partenariale qu'il apporte, le Contrat Local de Santé est un lieu d'expression et de démocratie sanitaire, dans la mise en œuvre concrète d'une démarche santé ciblée géographiquement et adaptée aux besoins de santé des populations les plus vulnérables.



Présentation de l'Association Chemin Faisant

Depuis 13 ans, l'Association Chemin Faisant a pour vocation d'intervenir dans le domaine de la santé par le biais d'entretiens psychologiques et d'actions collectives d'information, de sensibilisation et de prévention s'adressant à la population du territoire Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent dans l'objectif principal d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de ses habitants.

Elle se situe donc dans le large champ de la santé telle que le définit l'Organisation Mondiale de la santé comme un « état de bien-être complet physique, mental et social et non seulement par l'absence de maladies ou d'infirmités ».

Pour cela, elle interagit sur les déterminants de santé que sont l'éducation, la parentalité, la nutrition, les addictions, la sexualité, le lien social, le lien intergénérationnel et autres.

Ses moyens :

1. Ecoute et soutien par le biais d'entretiens psychologiques confidentiels sur 3 Points Ecoute (Bourg-Madame, Font-Romeu et Les Angles) à destination des jeunes de 12 à 25 ans, des seniors (à partir de 50 ans) et des familles (en attente d'habilitation pour les 6-12 ans).
2. Mise en place d'actions collectives de prévention (cycle de rencontres, conférence, projections-débat, interventions dans les établissements...)
3. Mise en place d'actions dans le cadre de la parentalité
4. Mise à disposition de documentation santé et d'outils pédagogiques fournis à l'INPES
5. Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs (organisation de rencontres inter partenariales sur des thématiques diverses, études de terrain...)
6. Organisation de formations

CONTACTS :

ASSOCIATION CHEMIN FAISANT 2 Rue de la Lose - Parc d'activité 66800 Saillagouse

04 68 04 84 17 - 06 71 21 10 80 -

cheminfaisant66@wanadoo.fr

Site web : www.cheminfaisant-asso.fr

Page Facebook : association Chemin Faisant



45 ans LES CAMILLERES Soirée du samedi 7 novembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Je dois vous avouer mon émotion ce soir, en m'adressant à vous tous, dans cette église de Ste Eugénie, pour fêter le 45^e anniversaire des « Camilleres ».

Ce sentiment je l'éprouve d'abord en regardant le chemin parcouru, ensuite en jugeant l'engagement de chacun de vous, la volonté des fondateurs.

Tout a commencé donc voici 45 ans, quelques hommes et femmes décident de former un groupe et de se retrouver semaine après semaine au dessus du magasin Margail, devenu SNC actuellement, pour répéter.

J'ai donc une pensée pour tous ceux qui aujourd'hui nous ont quittés, ceux qui me viennent à l'esprit comme M. Ester, maire de Saillagouse, M. Margail et combien d'autres qui vont vous écouter depuis la pièce à côté, et ceux qui, malades, ne peuvent pas être avec nous.

M. et M^{me} Malé, membres fondateurs aujourd'hui encore engagés dans la chorale, ont été le point d'orgue « des Camilleres ».

Si beaucoup d'eau a coulé sous le pont du Sègre, « les Camilleres » sont toujours là, toujours aussi vigoureuses, avec le même esprit de convivialité et d'amitié, au service du chant, de notre langue catalane, pour le plus grand plaisir du public.

On ne pourra jamais comptabiliser les heures données par les générations de choristes, les membres du bureau de l'association, le chef de chœur Germain Malé, pendant près d'un demi siècle pour que se maintiennent et vivent les Camilleres, chorale emblématique de Saillagouse, de « *tota la Cerdanya sense fronteras del Capcir i de l'Alt Conflent* ».

Ainsi grâce au chef Germain et à vous tous, vous avez réussi le défi de métamorphoser des amateurs en connaisseurs expérimentés avec un répertoire de plus en plus riche, et en s'appuyant sur notre culture catalane Jordi Pere Cordà.

Il a fallu parfois retrousser les manches pour remotiver, trouver de nouveaux choristes, pérenniser les répétitions, mais grâce au dynamisme, à l'abnégation des piliers des Camilleres, à leur compétence et à leur joviale patience, le souffle de la motivation a toujours repris et de nouveaux membres sont arrivés.

Le répertoire est tellement riche, les prestations sont si variées, et leurs représentations sont si nombreuses qu'il serait utopique de prétendre les citer toutes.

Les Camilleres, grâce à ceux qui se sont investis, à ceux qui les ont soutenus, à ceux qui vont chanter dans un instant, font partie du patrimoine de notre cité, de notre territoire. Vous êtes aussi nos meilleurs ambassadeurs dans toutes les régions de l'Europe, où vous avez été en représentation.

Alors, chers amis choristes, puisque vous avez trouvé dans le chant la CLE de la longévité, et une NOTE d'expression et de bonne humeur, ne marquez pas de PAUSE, et soyez nombreux à les rejoindre, pour permettre aux Camilleres de poursuivre encore longtemps le chemin avec du cœur au cœur.

Bon anniversaire y per molts anys, et bonne soirée.

Le Maire



La Vie de « Les Camilleres »

Cette année a été fortement marquée par la préparation de la fête prévue pour marquer les 45 ans de la chorale. Cet événement prévu fin mai a dû être reporté en novembre en raison de nombreuses difficultés rencontrées dans la mise au point du concert.

Cependant « Les Camilleres » ont honoré plusieurs engagements en 2015. En avril le groupe a participé à la « Diada de la Federació de Cors de Clavé de Catalogne Nord » organisée à Banyuls au terme de laquelle le chef de chœur a été appelé comme chaque fois à diriger l'un des chants communs à toutes les chorales donc face à plus de 500 choristes.

En juin et en septembre la chorale a donné un aperçu de la culture musicale catalane à deux groupes excursionnistes de Haute Savoie en assurant l'animation de leurs soirées.

Les 12 et 14 juin l'ensemble était à Masdenverge, dans le delta de l'Ebre, sur invitation de la chorale locale à la semaine de festivités organisées par la ville où il fut accueilli comme souvent en Catalogne de façon chaleureuse et conviviale.

Le chœur fut ensuite invité par la municipalité de Porta pour animer la soirée des feux de la saint Jean.

Comme chaque année depuis une décennie, le groupe répondait, en septembre, à la demande de l'Association Patrimoine, Histoire et Art Roman en Conflent en assurant un concert, cette année dans la belle église romane de Fontpédrouse.

Début octobre nous étions réunis avec toutes les chorales de Cerdagne pour la traditionnelle « Trobada de Talló », la 16^e cette année.

Et enfin le 7 novembre dernier survenait l'avènement de la fête des 45 ans de la formation qui fut, de l'avis de tous, une soirée vraiment exceptionnelle à plusieurs titres.

Les choristes des « Camilleres » ont apprécié qu'un public nombreux, l'église était pleine, soit venu partager avec eux cette fête et, malgré la longueur du programme proposé, l'enthousiasme et l'émotion manifestés par l'assistance leur ont fait chaud au cœur. Émotion également pour le chef de chœur Germain Malé et son épouse lors de l'hommage surprise

de la chorale. Émotion encore lors des interventions de diverses personnalités présentes et notamment celle du maire Georges Armengol qui gratifia « Les Camilleres » de paroles pleines de sensibilité et lui offrit un beau souvenir de l'anniversaire. Avec des maires de communes de Cerdagne situées de part et d'autre de la frontière, nous avons l'honneur d'avoir parmi nous le Président de la grande Fédération des Cors de Clavé venu de Barcelone ainsi que le Président de la Fédération de Catalogne Nord émanation de la précédente, qui remirent chacun un souvenir de l'événement aux « Camilleres ».

On ne peut omettre l'excellente prestation du pianiste cerdan Nicolas Licciardi qui accompagna certains chants de la chorale et charma le public en interprétant deux extraits de la suite pour piano de Déodat de Séverac « Cerdagne ».

L'activité de la chorale s'achèvera, comme chaque année, par l'animation, malheureusement en formation très réduite, de la « Missa del gall » la veille de Noël. Bonnes fêtes de fin d'année pour tous !



CALENDRIER DES RIFLES de Cerdagne - Capcir 2015/2016

DATES	ASSOCIATIONS	HEURE ET LIEU
S 16.01.2016	Pompiers de Mont-Louis	21 h 00 - LA CABANASSE
D 17.01.2016	École de Rugby	15 h 00 - salle polyvalente - SAILLAGOUSE
S 23.01.2016	Comité des fêtes de Porta	15 h 00 - Salle Polyvalente - LATOUR DE CAROL
D 24.01.2016	Ass. Parents d'Élèves école Bolquère et Endavant de Bolquère	14 h 00 - Salle polyvalente - BOLQUERE
D 31.01.2016	RPI Écoles Err / Estavar	15 h 00 - Gymnase - ESTAVAR
D 07.02.2016	Isard Bouliste Saillagouse et USE Estavar	15 h 00 - Salle Polyvalente - SAILLAGOUSE
D 14.02.2016	Comité des Fêtes Egat	15 h 00 - Salle des Fêtes - EGAT
D 21.02.2016	Les Restos du Cœur	15 h 00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
M. 23.02.2016	Office de Tourisme Pyrénées 2000 Semaine Tradition Cochon	20 h 30 - Salle polyvalente - BOLQUERE
M. 24.02.2016	Association Loisirs et Culture Formiguères	20 h 00 - FORMIGUERES
D 06.03.2016	Association des mamans et Amis Egat / Targasonne	15 h 00 - Salle des Fêtes - EGAT
D 13.03.2016	Rotary Font-Romeu Cerdagne Capcir	15 h 00 - Hôtel Restaurant Planes - SAILLAGOUSE
D 20.03.2016	Comité des Fêtes Egat	15 h 00 - Salle des Fêtes - EGAT
D 27.03.2016	Comité des fêtes de Targasonne	15 h 00 - Salle polyvalente - TARGASONNE

Les associations vous souhaitent de passer une agréable soirée et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2016

Les associacions us desitjen un bon vespre i un bon any 2016

En cas de mauvais temps, ces dates peuvent être reportées ou annulées





MANGA

EXPOSITION

Tsuka

Saillagouse
du 14 au 19 Juillet
de 14h à 18h
sauf week-end:
Samedi: 10-12h et 14h-18h
Dimanche: 10-12h

du 21 au 23 Août
21 Août: 14-18h
22 Août: 10-12h et 14-18h
23 Août: 10-12h

Ria-Sirach
du 3 au 6 Août

 facebook.com/Tsuka666
 x-tsuka-x.deviantart.com




PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : Contrainte ou opportunité

À compter du 21 décembre 2015 la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été transférée à la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne. La délivrance des documents d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration Préalable...) reste compétence du Maire. Cette décision provient de l'évolution réglementaire, mais elle est aussi la volonté d'une réflexion d'ensemble permettant de mettre en perspective les différents enjeux de tout le territoire communautaire ; le PLUi constitue un document de planification privilégié pour répondre aux objectifs de développement durable et de cohérence du Territoire.

Historique

12/07/2010 : Loi ENE (Engagement National pour l'Environnement Grenelle 2 de l'environnement : lutter contre l'étalement urbain, constructibilité limitée en l'absence de Scot au 01/01/2017.

24/03/2014 : Loi ALUR : caducité des POS au 31.12.2015 sauf délibération du Conseil Municipal avant cette date pour réviser le POS en PLU de ce fait caducité repoussée en 2017. Compétence PLU obligatoire pour les EPCI au 26.03.2017.

20/12/2014 : Loi MACRON : simplification de la vie des entreprises si les Communautés de Communes prennent la compétence urbanisme et engagent la procédure d'un PLUi avant le 31.12.2015 la caducité du POS est repoussée au 31.12.2019.

07/08/2015 : Loi NOTRE : (Loi Nouvelle Organisation de la République) : la réalisation d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) n'impose plus le territoire de deux EPCI. Une seule Communauté de Communes peut donc réaliser un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) valant SCOT. Nécessité de mettre les documents en cohérence avec la charte du Parc.

Paysage des documents d'urbanisme sur le territoire de la Communauté de Communes :

- 5 communes en POS

- 5 communes sont en PLU depuis 2008 et doivent réaliser des études complémentaires

- 9 communes sont en cours de révision du PLU ou ont lancé la révision

Coût de la mise en conformité des documents

Si réalisation du SCOT avec la Communauté de Communes du Capcir + modification ou remise des POS ou PLU Communaux : 800 000 € sur 4 ans avec la nécessité de créer un Syndicat Mixte.

Si mise en place du PLUi valant SCOT au niveau de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne : 430 000 € sur 4 ans.

Les explications précédentes et les économies réalisées ont aussi milité pour la mise en place du PLUi valant SCOT voté à l'unanimité des membres de la Communauté de Communes.



GRUPE D'ECONOMIE SOLIDAIRE Relais Cerdagne Capcir (GES)
1 Avenue du Pousillon 66800 SAILLAGOUSE
☎ 04 68 04 01 66 - ✉ groupe.relais@orange.fr

Le Groupe d'Économie Solidaire Cerdagne Capcir créé en Juin 2013 regroupe les Associations Relais Activités, Proxi's et Ares » Au Vestiaire des Guinguettes, ce groupe représente 40 emplois équivalent temps plein sur la Cerdagne et le Capcir pour une masse salariale de : 816 289 €. De l'insertion professionnelle au service à la personne le GES est une véritable pépinière entrepreneuriale et solidaire, le GES est un acteur incontournable de l'emploi sur le plateau. Conventionné Directe, Pôle Emploi et Conseil Départemental 66 il est au service de tous. À noter que Relais Activités et Ares sont reconnus par l'État comme entreprises solidaires d'utilité sociale de part l'agrément préfectoral.

Bourse du Rotary Club

Chaque année, le Rotary Club attribue la bourse « Pierre Largeteau » à des jeunes de Cerdagne Capcir ayant un projet professionnel, pour les aider à se lancer.

10 candidatures ont été reçues

cette année et 4 sélectionnées, dont celle de Carla CODER de Saillagouse pour son projet : tout d'abord participer à la Japan Expo à Paris durant l'été 2016 et surtout créer sa webcomic (publications sur internet de BD mangas).

Félicitations Carla et tous nos vœux de réussite dans la réalisation de tes projets.



Déchets verts et encombrants

Déchets verts : Les agents municipaux ramassent encore des sacs de déchets verts qui sont déposés dans les rues. Il est rappelé que les déchets verts sont ramassés par les services municipaux tous les lundis du 1^{er} juin au 30 septembre. Hors période, nous vous remercions de bien vouloir les amener directement à la déchetterie à UR (gratuit pour les particuliers).

Encombrants : il en est de même des encombrants qui sont déposés n'importe où et n'importe quand dans les rues, ce qui n'est agréable, ni pour les riverains, ni pour les piétons habitants ou vacanciers et donne une image désavantageuse de notre village. Vous devez les amener directement à la déchetterie à UR (service gratuit également). Exceptionnellement, pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion ou pour les personnes âgées seules, ils pourront être ramassés sur Saillagouse (merci de vous signaler à la mairie auparavant). Vous serez informé du jour de ramassage dès que celui-ci sera organisé.

La propreté est l'affaire de tous : respecter le tri sélectif, amener les déchets verts à la déchetterie, sortir les encombrants la veille du ramassage, autant de gestes simples du quotidien qui participent de la qualité de vie sur la commune.

Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne



Pôle Environnement

Au 1er Janvier 2015, la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » s'est vue confier la compétence « Collecte des Ordures Ménagères et assimilés » par les 19 Communes membres de la Communauté de Communes. Cette compétence devenait obligatoire par les textes (loi NOTRe d'Août 2015) à compter du 1er Janvier 2017.

L'année 2015 a été l'occasion :

- D'observer l'organisation précédemment appliquée par les Communes ou les syndicats, en place, le plus souvent, jusqu'en 2015.
- D'ouvrir « ce grand chantier » en réorganisant la collecte par bassin de vie en relançant l'ensemble des marchés de collecte, en améliorant les conditions d'accès à la Déchèterie Communautaire de UR.

La feuille de route a été dictée par la nécessité d'une démarche de cohérence territoriale, la recherche d'équité, la maîtrise des coûts.

Animés par cette volonté de répondre à ces objectifs, dans une compétence où notre collectivité ne maîtrise pas la totalité de la filière (traitement géré par le SYDETOM) et par déduction ne contrôle que partiellement les coûts, les élus ont décidé de fixer la base forfaitaire à 130 € pour 2015 au lieu de 148€.

En outre, la réglementation nous impose chaque jour de nouvelles contraintes souvent coûteuses mais qui peuvent aboutir grâce à l'implication de tous, à une meilleure valorisation de nos déchets.

C'est dans ce contexte, comme vous le lirez, que les représentants des communes de la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » ont tenté le défi entre 2015-2017, en choisissant la redevance, plutôt que la taxe basée sur le foncier, et cela malgré entre autres les nombreux investissements de mise aux normes à réaliser à la déchetterie communautaire et le coût du traitement défini par ailleurs.

Cet ensemble d'éléments et la stratégie du SYDETOM imposée par l'ADEME, nous ont conduits à modifier et harmoniser le mode de collecte dans l'ensemble de nos communes.

Ainsi les EMR (Emballages Ménagers Recyclables) et le verre seront collectés par le SYDETOM dans des colonnes disposées à certains emplacements stratégiques définis avec les élus communaux et le SYDETOM (voir carte).

Les ordures ménagères (bacs gris) seront collectées par des entreprises privées (suite à appel d'offre) ou par la Régie.

Cette organisation sera effective à compter du 1er Janvier 2016 et affinée au cours de ce mois de Janvier.

Fernand ROIG, Président du SYDETOM écrivait : « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Cet adage résume la philosophie de cette nouvelle organisation puisqu'au-delà de la réduction des coûts, il s'agit de diminuer le poids de nos poubelles.

Il reste aujourd'hui encore une marge de progression pour réussir ce pari.

Nous avons besoin de tous les acteurs de la chaîne et vous en êtes les plus importants, ceux dont le geste simple et le bon sens sont essentiels pour atteindre cet objectif.

Nous comptons sur vous.

Mes déchets, j'en suis responsable !

2015

Dépenses



1.460.000€

Recettes



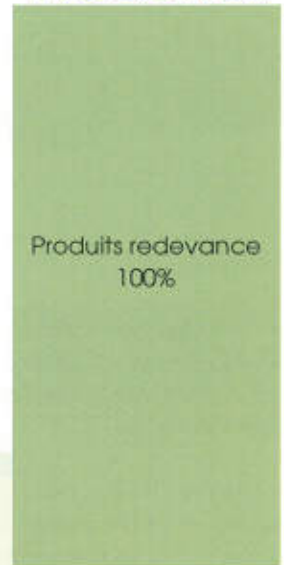
2016

Dépenses



1.360.000€

Recettes



Coût du traitement à la tonne

136€



Opérations non ventilables	10,70€
Services administratifs	8,55€
Services extérieurs	10,60€
Service Communication	2,78€
Déchets verts	11,32€
Verre	0,54€
EMR (emballages ménagers recyclables)	3,27€
Ordures ménagères	88,23€

En 2016
Coût du traitement à la tonne

140€ environ

Montant qui sera fixé par le Sydetom début 2016

Le choix de la redevance a été dicté par une volonté de plus d'équité. La taxe étant basée sur la valeur du foncier et de surcroît un prélèvement de 8% sur le montant de cette taxe est pratiqué par la DGFIP Direction Générale des Finances Publiques. (120.000€)

La mise en marché de la collecte sur une durée de 6 ans a été traitée dans le cadre d'un marché européen avec des lots par bassin de vie (Vanéra, Carol, Sègre...)

Ce sont 4 entreprises locales qui ont été retenues pour réaliser la prestation de la collecte OM.

Bourg-Madame : Europe Multi-services (Entreprise Will)

Enveitg, Porta, Porté-Puymorens : Entreprise Comas

Saillagouse, Sainte-Léocadie, Err, Estavar, Llo : Entreprise Villar

Osséja : Entreprise Serfran

Ur, Dorres, Angoustrine, Palau de Cerdagne, Latour de Carol, Nahuja, Valceballère : Collecte en régie

Les EMR (Emballages Ménagers Recyclables) et le verre seront collectés dès le début d'année à partir de colonnes installées dans les villages par le Sydetom.

Cette nouvelle organisation permet :

- d'harmoniser le service de collecte.
- de s'adapter à la politique du Sydetom.
- de maîtriser les coûts (-7% soit environ 100.000€).
- de maintenir ou créer 12 postes.

L'objectif 2016, c'est :

- Agir sur le gisement en adoptant les bonnes pratiques de tri.
- Réduire les déchets et améliorer le tri.
- Agir auprès des gros producteurs de déchets ménagers. (Cartons...)
- Développer le programme de compostage individuel.
- Augmenter la valorisation de la matière (Recycleries...)
- Poursuivre le programme de modernisation de la déchèterie.

Dans la colonne à textile

Le Textile (T-shirt, pull, pantalon)

Le Linge de Maison (draps, nappes, rideaux)

Les Chaussures (nouées par paires), Maroquinerie, Peluches

Déposer ses textiles usagés dans ces colonnes permet de :
Réduire le volume des ordures ménagères de 15 kg / habitant / an
Soutenir l'économie sociale et solidaire.

Les produits en bon état seront revendus à bas prix, permettant aux personnes dans le besoin d'y accéder.
Les produits trop abîmés seront transformés en chiffons pour l'industrie ou effaçés pour faire du papier.

Une seconde vie pour nos habits !

Communauté de Communes
Pyrénées-Cerdagne



Pôle Environnement

SAILLAGOUSE

GUIDE
DU
TRI
2016



Jours de collecte
Nouveaux emplacements colonnes de tri
Horaires de la déchèterie

Déchèterie Communautaire à Ur



J'y dépose
sans encombrement ?



Les horaires

du 1^{er} octobre au 31 mars :
du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

du 1^{er} avril au 30 septembre :
du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Fermée dimanche et jours fériés



Le savez-vous ?

La déchèterie est ouverte et libre d'accès aux particuliers résidant sur les communes membres de la Communauté de Communes «Pyrénées-Cerdagne».

Les encombrants

Les particuliers doivent prioriser l'apport des encombrants à la déchèterie, le service de collecte reste une option pour les personnes âgées ou/et pouvant pas se déplacer.

Le tri sélectif des déchets
Un petit geste pour chacun, un grand geste pour la planète !

Pour plus d'informations :
Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne : 04 68 30 21 99
Déchèterie à Ur : 04 68 04 01 59 / infos tri : 07 85 47 96 89

ANDOURNÉ - BOUSSAGUONNE - CORRE - EGAT - ENVIETS - TRÉ - FRAVAY - L'ASQUIR DE CASOL - LILS
NARJOUX - OBIJOU - PALAU DE CERDAGNE - SORÈA - PONS PUYMORÈS - SAILLAGOUSE - SAINTE ESCADE
TARDIGNONNE - UR - VALDREOUSSÈ

FAISONS +
POUR JETER -

La Communauté de Communes «Pyrénées-Cerdagne» gère depuis le 1^{er} janvier 2015 la collecte des déchets ménagers et assimilés des communes membres de la Communauté.

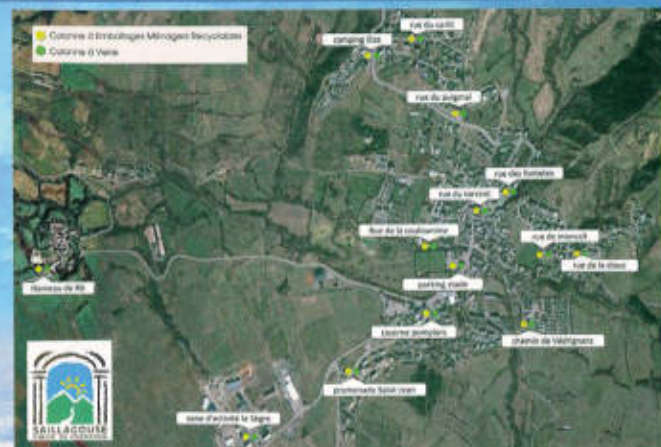
2015 aura été une année de transition qui a permis de redéfinir la politique dans le domaine des déchets.

Cette nouvelle organisation de la collecte sera effective à compter du 1^{er} janvier 2016.

Elle vise à maîtriser au mieux les coûts de la collecte et optimiser le recyclage des déchets. Sur votre commune, les contenants à ordures ménagères (gris) restent aux mêmes emplacements. Les contenants à EMR (emballages ménagers recyclables) et à verre situés dans les points de regroupement sont remplacés par des colonnes d'apport volontaire qui sont signalées sur la carte ci-dessous.

Afin d'optimiser la collecte et le traitement des déchets nous vous remercions de votre implication et de votre motivation pour « TRIER MIEUX ET PLUS »

Emplacements des colonnes verre, emballages ménagers recyclables.



Tout servir pour mieux recycler ses déchets !

Dans la colonne jaune

J'y dépose sans encombrement ?

Les Emballages et Papiers Ménagers Recyclables

SYDETOM

Boissons, yaourts et laitages en plastique
Cannes en acier, boîtes en carton métallique
Papiers, journaux, magazines, enveloppes, emballés
Emballages cartonnés et objets en carton
Coffrets plats en bois

A JETER EN VRAC

Une bouteille en plastique recyclée coûte 10 fois moins cher qu'une bouteille en verre.

Dans la colonne verte

J'y dépose sans encombrement ?

Le Verre

SANS COLLES, BOITES À BOUCHONS

100% des EMBALLAGES EN VERRE TRIÉS SONT RECYCLÉS

Une bouteille en verre recyclée coûte 10 fois moins cher qu'une bouteille en verre.

Dans le bac gris

J'y dépose sans encombrement ?

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Sont admis dans ce bac :

- Déchets issus de la préparation des repas non comestibles
- Déchets du nettoyage de la maison
- Cousses usées
- Cartons ou papiers gras, saie ou souilles
- Mouchoirs en papier, essuie-tout
- Washers en tissu ou synthétique
- Litres d'ampoules
- Moyens de cigarette
- Sacs d'aspirateur et nettoyeurs

Sac plastique fermé

Sur votre commune, les sacs gris Ordures Ménagères Résiduelles sont collectés le LUNDI ET JEUDI hors vacances, et LUNDI MERCREDI ET VENDREDI en période de vacances scolaires (hors jours fériés et Toussaint)



Le compostage... un processus naturel et économique

La pratique du compostage a de nombreux avantages écologiques et économiques : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimiques, d'obtenir la quantité de déchets ménagers produits et de les valoriser en compost de qualité. Pour commander un composteur : 07 85 47 96 89 www.jahodocomposteur.com



Meilleurs Voeux 2016



Le Maire de Saillagouse,
Le Conseil Municipal, leurs collaborateurs

vous présentent leurs meilleurs voeux pour
la nouvelle année

et vous convient à la traditionnelle cérémonie des voeux

DIMANCHE 31 JANVIER 2016 à 18h
Médiathèque Jordi Pere Cerdà

Mairie de Saillagouse, Place Oliva 66800 SAILLAGOUSE T: 04.68.0472.89
mairie-saillagouse@wanadoofr

